

Fermer les écoles obligatoires? Seulement en dernier recours!

Lundi, 11. janvier 2021

De: Communiqué SSP national



Photo Eric Roset

Le système de santé doit être soulagé d'urgence et le nombre de cas Covid doit continuer à diminuer significativement, cela ne fait aucun doute. Toutefois, une fermeture des écoles obligatoires, en particulier des premiers niveaux scolaires, ne devrait intervenir qu'en dernier recours, car elle aurait de fortes conséquences. Des mesures à plus long terme sont nécessaires pour garantir une bonne formation à la « génération corona » et pour éviter l'épuisement des enseignant-e-s.

Les fermetures d'écoles au printemps dernier ont eu un coût élevé. Certain-e-s élèves n'ont toujours pas pu combler les retards qui se sont accumulés et les conséquences psychologiques et sociales de ces quelques semaines d'isolement sont encore importantes aujourd'hui. Les services psychiatriques font état d'une augmentation massive du nombre de consultations pour des enfants ou adolescent-e-s. Il est également apparu clairement que, malgré le grand engagement des enseignants, le temps consacré par les élèves au travail scolaire a chuté massivement. Des spécialistes de l'éducation craignent des conséquences à vie pour les personnes concernées.

En même temps, on ne peut pas ignorer que depuis le début de l'année scolaire l'enseignement en classe a également mis les professionnel-le-s à rude épreuve : il y a sans cesse des élèves en quarantaine, qui doivent être maintenu-e-s à niveau parallèlement à l'enseignement présentiel, et certain-e-s ont encore des déficits depuis l'année scolaire précédente. À cela s'ajoutent les inquiétudes des enseignant-e-s concernant leur propre santé, le manque de remplaçant-e-s en cas de maladie ou de quarantaine d'un-e maître-esse, les mesures sanitaires qui peuvent changer d'une semaine à l'autre ainsi que les craintes et la pression des parents concernant les perspectives pour l'éducation de leurs enfants. Il n'est donc pas surprenant que de nombreuses et nombreux enseignant-e-s fassent état d'épuisement et soient à la limite de leurs forces.

Il est donc important d'avoir une vision à moyen et long terme des mesures à prendre dans les écoles, d'autant plus que la pandémie nous accompagnera au moins pendant toute l'année scolaire en cours jusqu'à l'été.

Cela signifie en particulier :

- Des fermetures d'écoles dans la scolarité obligatoire ou le passage complet à l'enseignement à distance ne doivent être décidés qu'en dernier recours, en particulier pour les premiers niveaux scolaires, dans le cadre d'un confinement temporaire intégral. Aussi longtemps que les centres commerciaux resteront ouverts et que les gens continueront sans nécessité impérieuse à se déplacer pour se rendre au travail, une fermeture des écoles serait absolument injustifiable.
- Avant la fermeture des écoles, le principe d'une ou deux semaines d'approfondissement (pendant lesquelles les élèves apprennent à la maison), juste avant ou juste après les vacances de printemps, devrait d'abord être envisagé.
- Si le passage à l'enseignement à distance est inévitable, les écoles doivent rester ouvertes pour les enfants qui n'ont pas l'équipement nécessaire ou qui se trouvent dans des conditions difficiles à la maison. Des offres de prise en charge appropriées sont nécessaires dans les écoles.
- De nombreuses familles ne disposent d'un équipement technique suffisant et, dans certains cas, les écoles doivent offrir un soutien plus important.
- Une fermeture de l'école obligatoire devrait être clairement limitée dans le temps.
- En outre, les autorités scolaires, en concertation avec le personnel enseignant et ses représentant-e-s syndicaux-ales doivent se pencher sur la question des objectifs d'apprentissage et des évaluations. L'année scolaire en cours ne peut pas être soumise simplement aux mêmes conditions qu'une année scolaire normale. En même temps, le droit à l'éducation des élèves ne doit pas être compromis.
- Le SSP est d'avis que le nombre d'évaluations durant cette année scolaire doit être revu à la baisse et que les objectifs d'apprentissage doivent être adaptés. En outre, il est nécessaire que des mesures de soutien et de rattrapage soient mises en place de manière ciblée et que des ressources supplémentaires soient à disposition.
- Enfin, nous appelons les autorités et les directions d'établissement à accorder la plus grande attention à la problématique de l'épuisement et des burn-out des enseignant-e-s. Ces derniers-ières sont soumis à une tension extraordinaire depuis près d'un an et font en permanence un double travail. Il est nécessaire non seulement de reconnaître clairement ces efforts extraordinaires, mais aussi de prendre des mesures concrètes pour alléger la charge de travail.

De plus, il reste nécessaire que les plans de protection dans les écoles soient systématiquement respectés et que les possibilités techniques soient utilisées (filtres à air HEPA, appareils de mesure du CO₂). En outre, nous demandons une fois de plus le recours systématique et généralisé aux tests rapides dans les écoles, afin de détecter à un stade précoce les éventuelles contaminations. Dans leur vie professionnelle, les enseignant-e-s et les professionnel-le-s de la prise en charge sont particulièrement exposés à des risques et doivent donc avoir droit à la vaccination en priorité s'ils-elles le souhaitent.